

Avis de constitution

SOCIETE « AGNIATE SERVICES »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE, TERRE  
ROUGE CITE BARAKA, Lot 12, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNIATE SERVICES »

- Objet :
- ENTRETIEN DE VEHICULES ET CAMIONS
  - LAVAGE,
  - VENTE DE PIECES DETACHEES
  - TRANSPORT PUBLIC
  - ÉLEVAGES VENTE DE PRODUITS CONGELES ET FRAIS
  - DISTRIBUTION D'ALIMENTS DE VOLAILLES, BOVINS, PORCINS ET DE PISCICULTURE
  - REPRESENTATIONS ET INTERMEDIATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE, TERRE ROUGE CITE BARAKA, Lot 12, Ilot 43

Dirigeant(s) M YAO YAO NESTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02030 du 12/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10516/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

